

OFFRE D'EMPLOI : stage de césure

Stage : Le rôle des politiques publiques et de l'accompagnement à l'installation dans le renouvellement des générations en agriculture : une approche par les porteurs de projet ayant renoncé

L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) est un établissement public de recherche rassemblant une communauté de travail de 12 000 personnes, avec 268 unités de recherche, de service et expérimentales, implantées dans 18 centres sur toute la France. INRAE se positionne parmi les tout premiers leaders mondiaux en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal. Ses recherches visent à construire des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

VOTRE MISSION ET VOS ACTIVITÉS

- Vous serez accueilli(e) au sein de la partie INRAE de l'Unité Mixte de Recherche « Territoires » (UMR 1273)¹ réunissant une centaine de membres de quatre tutelles : INRAE (Centre Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes), VetAgroSup, AgroParisTech Clermont-Ferrand et Université Clermont-Auvergne. Le projet scientifique de l'UMR Territoires s'appuie sur des approches disciplinaires complémentaires en associant sciences sociales (géographie, économie, science de gestion, sciences politiques) et sciences biotechniques (agronomie, zootechnie systèmes). Il porte sur la façon dont les territoires ruraux et leurs acteurs économiques (agriculture et autres activités) s'adaptent et innovent (ou non) dans le contexte d'un environnement économique, social et politique fluctuant et complexe.
- Vous serez plus particulièrement en charge de réaliser un stage.

Enjeux

Le stage contribue à la dynamique de recherche autour de l'enjeu du renouvellement des générations en agriculture, et plus particulièrement à une thèse en cours. Le rythme des installations restant insuffisant vis-à-vis du vieillissement de la population agricole et du nombre de départs, cette thèse interroge le rôle des politiques publiques et de l'accompagnement dans ces phases de la vie des entreprises agricoles. Dans une première période, la thèse a produit une analyse quantitative et spatiale à partir des données de la Mutualité Sociale Agricole des déterminants du taux de renouvellement des générations en agriculture. Dans une deuxième période, elle poursuit une analyse qualitative du rôle des dispositifs d'accompagnement, de leur gouvernance, de leur financement et de leurs éventuelles articulations, en interrogeant les acteurs et les porteurs de projets récemment installés dans des territoires situés dans quatre départements et trois régions différentes en France : d'une part dans le Massif Central, dans le Puy-de-Dôme et dans la Loire en Région Auvergne Rhône-Alpes ; et d'autre part dans le Grand Ouest, en Ile-et-Vilaine (Région Bretagne) et dans la Loire-Atlantique (Région Pays de la Loire).

En 2019, 20 825 porteurs de projets se sont présentés en Point Accueil Installation (PAI), la première étape du parcours à l'installation dont la procédure officielle est indiquée par le Ministère de l'Agriculture et dont la réalisation est majoritairement confiée aux Chambres d'agriculture. Seuls 13 406 porteurs de projets se sont en réalité installés la même année (CGAAER, 2022). Les politiques publiques et l'accompagnement à l'installation pourraient-ils permettre de résorber cet écart, lorsque l'on sait que 20 000 installations

¹ <https://umr-territoires.fr/>

annuelles seraient justement le seuil à atteindre pour renouveler les actifs agricoles ? C'est la question posée en 2022 par le Conseil Général à l'Alimentation, à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux dans son évaluation des politiques d'installation. Le rapport déplore un certain nombre d'écueils à surmonter pour les porteurs de projet, et préconise un suivi sur plusieurs années des individus enregistrés en PAI pour identifier et confirmer le rôle que ces écueils jouent dans la décision des porteurs de projets de renoncer à leur projet.

Complétant les travaux de la thèse autour des trajectoires d'installation des porteurs de projet qui sont parvenus à s'installer, c'est l'objectif de ce stage, avec comme finalité d'identifier les liens éventuels entre les politiques publiques et l'accompagnement à l'installation, et ces nombreux renoncements.

Objectifs

Le stage développera une problématique à part entière au sein de la démarche de thèse. Il s'agira à la fois d'adapter les questionnements de la thèse (autour de la question des coûts de transaction supportés par les porteurs de projet au cours de leur trajectoire d'installation) aux porteurs de projet non installés, et de développer ce questionnement pour aborder plus avant le rôle des politiques publiques et de l'accompagnement dans leur trajectoire jusqu'au renoncement.

Les porteurs de projets considérés comme « non installés » seraient ceux qui, 5 à 7-8 ans après leur enregistrement au Point Accueil Installation (PAI) ou auprès de toute structure d'accompagnement à l'installation agricole, ne se sont toujours pas installés et pour lesquels les structures d'accompagnement n'ont pas connaissance de démarches en cours.

Ces personnes seront identifiées avec l'appui des structures d'accompagnement déjà interrogées dans le cadre de la thèse. L'échantillonnage comportera a priori deux sous-échantillons, composés de personnes ayant renoncé à deux stades différents de leur trajectoire d'installation ;

- 1) Ceux ayant renoncé après passage par le PAI mais sans avoir bénéficié d'un Plan Professionnel Personnalisé (PPP), dont les difficultés seront sans doute davantage liées aux premières « transactions » de la trajectoire d'installation, c'est-à-dire l'identification/le choix d'une production et d'un système de production, et l'acquisition de compétences nécessaires à l'exercice de l'activité agricole.
- 2) Ceux ayant renoncé après avoir réalisé un PPP, dont les difficultés seront vraisemblablement davantage liées à l'accès au foncier, ou aux relations interpersonnelles inhérentes au projet, ou au financement du projet d'installation.

Il s'agira également de différencier dans les décisions de renoncement, ce qui relève d'une « Non-installation subie », concernant des personnes qui ont renoncé face aux difficultés d'accession au métier, et qui intéresseront en particulier le stage ; de ce qui relève d'une « Non-installation choisie », concernant des personnes qui se sont rendu compte que le métier en lui-même ne leur convenait pas.

L'enquête reposera sur des entretiens semi-directifs réalisés avec une approche sensible, compréhensive. Il s'agira, au-delà de l'évaluation des coûts de transaction inhérente à l'approche de la thèse, de s'intéresser aux facteurs qui empêchent de rebondir après un échec, en explorant à la fois les dimensions psychologiques (besoins, motivations,...), familiales, et financières.

La stagiaire procédera à la retranscription et à la synthèse de chaque entretien, pour en faire enfin une synthèse écrite.

La conduite de cette démarche de stage suppose la réalisation des activités suivantes :

- Bibliographie sur l'arrêt de projet de création d'entreprise
- Construire un guide d'entretien en lien avec le doctorat
- Construire la méthode d'échantillonnage et d'analyse
- Réaliser et retranscrire les entretiens
- Analyser le matériau et produire une synthèse écrite

Vous serez encadré.e au quotidien par Pauline Ibgui, doctorante et Christine Léger-Bosch, chercheuse.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez les contacter aux adresses e-mail indiquées ci-dessous.

CGAAER, 2022. Évaluation du fonctionnement des structures chargées de la préparation à l'installation en agriculture. Rapport n°21050. 100p.

Cour des Comptes, 2023, La politique d'installation des nouveaux agriculteurs et de transmission des exploitations agricoles

France Stratégie, 2019. Faire de la politique agricole commune un levier de la transition agroécologique. Rapport, octobre 2019

MSA. 2017. Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2016. Info Presse.

LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS

- Formation recommandée : cursus d'ingénieur agronome ou master en sciences sociales (sociologie, géographie...)
- Connaissances souhaitées : sur l'activité agricole et sur les « mondes agricoles »
- Expérience appréciée : Entretiens en sciences sociales
- Aptitudes recherchées : Ecoute active et compréhensive, relationnel facile, qualité rédactionnelle, permis B
- Intérêts pour : la création d'activités en zones rurales, l'analyse des politiques publiques (aspects réglementaires, évaluation...)

VOTRE QUALITE DE VIE À INRAE

➤ Modalités d'accueil

- Unité: UMR Territoires, tutelle INRAE, campus universitaire des Cézeaux
- Code postal + ville : 63170, Aubière
- Type de contrat : convention de stage
- Durée: 4-6 mois
- Date d'entrée en fonction : septembre 2024
- Rémunération : gratification légale

➤ Modalités pour postuler

Transmettre une lettre de motivation et un CV à Christine Léger-Bosch et Pauline Ibgui

▪ Par e-mail : christine.leger-bosch@inrae.fr et pauline.ibgui@inrae.fr

▪ Par courrier : INRAE/UMR Territoires
9, avenue Blaise Pascal
CS 20085
63178 Aubière

✘ Date limite pour postuler : 24 juin 2024